



COMMISSION FORMATION

JEUDI 17 DECEMBRE 2020 - VISIOCONFERENCE

PRESENT.E.S: DAVID BODET, FLORIAN DUPERRE, JEAN-PIERRE ESCRIVA, CATHERINE ESNARD, ARNAUD FRANCOIS, MARION HAZA, PIERRE KAMDEM, CALIRE LOTIRON, EMILIE NOIRTAULT, NABILA OULEBSIR, NICOLAS TRAN, EMMANUELLE VAREILLE, SIOBHAN VICENTE-FREDEFOND

EXCUSE.E.S : ISABELLE AABKARI, YVAN HOCHET, CATHERINE TREHONDAT

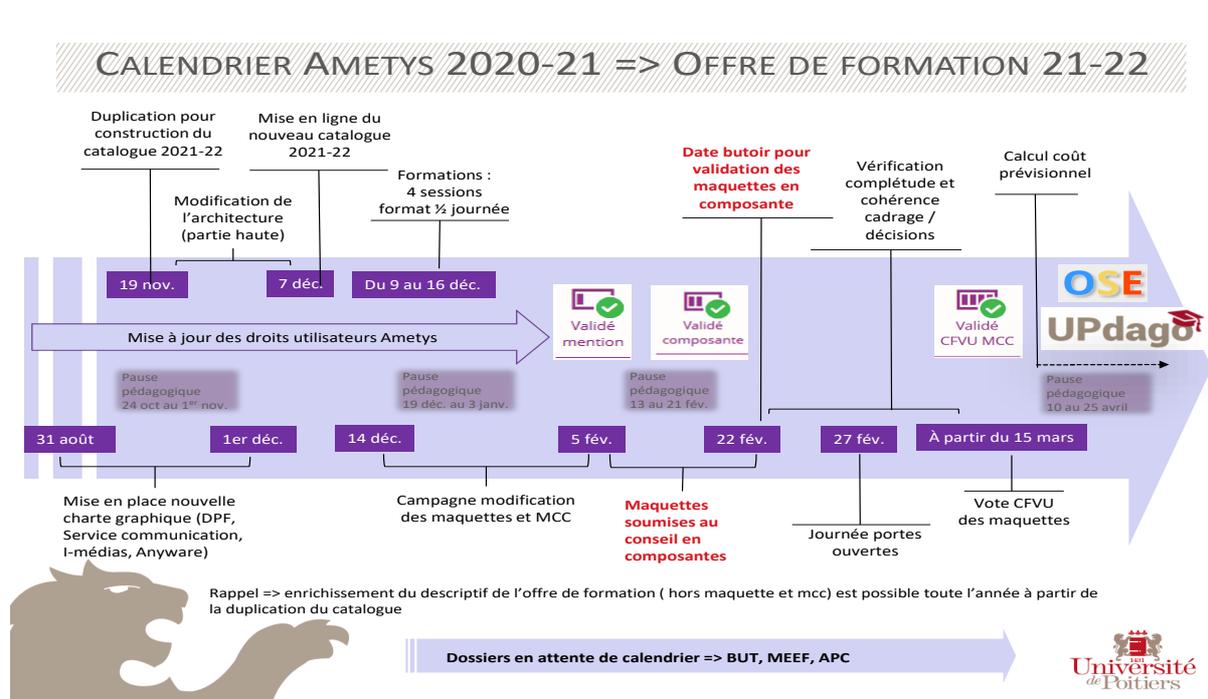
INVITE : FLORENT BLIN

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU 12 NOVEMBRE

Le compte rendu de la commission qui s'est tenue le 12 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS

1. Calendrier AMETYS



- **Mise en ligne du catalogue 2021-2022 depuis le 7/12** → possibilité de modifier / enrichir le descriptif des formations (hors maquettes et MCCC) / voir la nouvelle version sur <https://formations.univ-poitiers.fr>
- **Campagne de modification des maquettes et MCCC du 14/12 au 5/02** → travail des porteu.r.se.s de mentions / assesseures obligatoire

Toute l'année des erreurs dans les maquettes sont constatées et entraînent des demandes de modifications qui ne peuvent pas toujours être acceptées. Il faut se servir des erreurs des années précédentes pour effectuer les modifications maintenant. Ces erreurs peuvent aussi avoir des conséquences sur le logiciel OSE (paiement des chargé.e.s de cours et relevés de service). Il faut donc être très vigilant.e sur le remplissage rigoureux de toutes les informations. Des problèmes de paiement ont été connus l'an dernier parce que plus d'heures avaient été faites qu'enregistrées sur les maquettes par exemple.

Les assesseures ont un devoir de vérification de toutes les modifications apportées. Elles peuvent se charger de faire les modifications pour ceux et celles qui ne se sentent pas suffisamment à l'aise sur Ametys.

Les dernières extractions seront envoyées pour que chacun.e puisse partir de la dernière version du fichier.

- Il est proposé et accepté un vote en commission formation exceptionnelle en visioconférence le 11/02/2021
- Date butoir de la validation par les composantes : le 22/02
- Validation par la CFVU à partir du 15/03

2. Parcoursup

Le calendrier Parcoursup 2021 en trois étapes :

- ✓ Début Novembre 2020 > Janvier 2021 : informations / formations
- ✓ 20 janvier > 11 mars > 8 avril 2021 : formulation des vœux et finalisation des dossiers
- ✓ 27 mai > 16 juillet 2021 : réponses des formations et décisions des candidat.e.s

3. UEO

réouverture demandée	Esclavages et dépendances de l'Antiquité à l'ère des abolitions	Sébastien JAHAN	Mardi 18H30-20H30	Pas d'inscrits en 2019-2020	20	150
	Introduction au cinéma documentaire	Laurence Ellena	Mardi 18H30-20H30	Pas d'inscrits en 2019-2020	20	150
réouverture demandée	Les révolutions de la liberté : France, Amérique	Anne JOLLET	Mercredi 18H30 - 20H30	Pas d'inscrits en 2019-2020	20	100
Maintien	Anthropologie de l'Asie et de l'Amérique du Sud	A. AVDEEFF, P. BOUCHERY, A. GIGLIO-JACQUEMOT	Mardi 18H30-20H30	-	20	250
	Histoire religieuse de la France de la Renaissance à la Révolution Française	Fabrice VIGIER	Mardi 18H30-20H30	-	20	150
	Internet, jeux vidéos et subjectivités	Marion HAZA, Florance Chérigny, Yannis DELMAS	Mardi 18H30-20H30	-	20	200
	Le corps et ses usages de marquage	Marion HAZA	Mercredi 18H30 - 20H30	-	20	100
	Les Vikings : décrypter le mythe, découvrir la réalité historique	Lucie MALBOS	Mardi 18H30-20H30	-	20	40
	Marges, Périphéries, antimondes	Pierre KANDEM	Mardi 18H30-20H30	-	20	40
	Psychologie et cinéma	Elsa Eme	Mercredi 18H30 - 20H30	-	20	100

Les étudiant.e.s s'inscrivent aux UE d'Ouverture en faisant jusqu'à 5 vœux. Les UE qui n'ont pas suffisamment d'inscrit.e.s, c'est-à-dire un minimum de 20 personnes en vœu 1, ne sont pas ouvertes. C'est le cas pour l'UE *Marges, périphéries, anti mondes* cette année. Elle pourra être à nouveau proposée l'an prochain. Les 2 UE surlignées en jaune dans le tableau étaient fermées l'an dernier, mais leur réouverture a été proposée et puisqu'elles ont suffisamment d'inscrit.e.s cette année, elles sont rouvertes. A noter que l'UE *Introduction au cinéma documentaire* a été fermée sur demande de Laurence Ellena qui ne pouvait l'assurer cette année.

Toutes les UEO proposées par l'Université de Poitiers sont visibles sur le site internet de SHA dans Les formations - Licence 2 Semestre 4 UE6 *Outils et compétences transversales*.

Il est rappelé que les UEO disciplinaires, c'est-à-dire dont l'enseignement est assuré uniquement par des enseignant.e.s de la discipline, sont interdites aux étudiant.e.s de la discipline. Si un.e étudiant.e s'inscrit tout de même, alors son vœu est éliminé.

Pour ceux et celles dont l'UEO choisie n'est pas ouverte, de nouvelles inscriptions sont possibles jusqu'au 11 janvier. Si des changements d'UEO sont demandés (pour cause de problème d'emploi du temps), alors cela doit être validé par l'assesseur.e ou les assesseur.e.s des composantes concernées.

Les premiers cours débuteront les 19 et 20 janvier 2021 pour 10 séances de 2 heures.

Echanges :

*Laurence Ellena a demandé la fermeture de l'UEO *Introduction au cinéma documentaire* car elle ne pouvait pas l'assurer, mais elle s'est rendue disponible pour diriger une filière en Lettres & Langues. C'est regrettable pour l'UFR SHA.

Tout ce qui a été dit aux assesseuses c'est que personne ne pouvait assurer cette UEO.

Il semble que toutes les personnes concernées n'ont pas été consultées sur le sujet.

Une communication sera à nouveau faite à la rentrée 2021 en commission formation pour éviter les manques de communication entre collègues et rendre possible l'ouverture des UEO des départements de SHA.

EVALUATIONS SEMESTRES IMPAIRS

1. Organisation

- Les calendriers des examens ont été diffusés.
- Eric Marceau va envoyer un mail concernant l'inscription des étudiant.e.s souhaitant composer les épreuves en distanciel dans nos locaux. David Bodet a réservé des salles pour les étudiant.e.s du pôle handicap.

Echanges :

*Lors d'épreuves de contrôle continu, de la tricherie et du plagiat ont pu être constatés. Les étudiant.e.s ont utilisé les sources qu'ils.elles avaient sous la main. Attention, ceci n'est pas forcément du plagiat !

C'est aux correcteur.rice.s de noter en conséquence si ils.elles voient des similarités entre les copies. En cas de plagiat reconnu, la copie peut être refusée. Il faut veiller à respecter la Charte des examens.

Il est recommandé de proposer des examens qui ne prêtent pas à la tricherie ou au plagiat, et par conséquent de privilégier les sujets de réflexion.

*Des problèmes techniques ont été rencontrés pour les dépôts de devoirs sur UPdago : le dépôt était impossible, la fonction avait disparu de l'écran. Selon Florent Blin du CRIIP, ces problèmes peuvent se produire et ne seront jamais totalement résolus. L'équipe de Pédagolab est toujours à la disposition des enseignant.e.s pour intervenir en cas de problème technique.

*Des étudiant.e.s de L1 ont un manque cruel de maîtrise informatique. La simple rédaction en utilisant un clavier leur pose problème. Ces étudiant.e.s n'ont visiblement pas bénéficié de formation initiale dans le secondaire.

Les étudiant.e.s peuvent se rendre sur la plateforme d'autoformation au Méthode de Travail Universitaire, MOTIVE <https://elans.univ-poitiers.fr/motive/> pour suivre des tutoriels. Les enseignant.e.s de méthodologie utilisent cette plateforme pour obtenir du contenu. Il est également possible de prescrire des tutoriels aux étudiant.e.s et de suivre leur progression.

2. Modalités techniques Pédagolab

<https://imedias.univ-poitiers.fr/pedagolab/covid-19-examens-a-distance/>

Liens des tutoriels des 3 activités qui permettent de réaliser des évaluations en temps limité sur UPdago :

DEVOIR : <https://tuto.appli.univ-poitiers.fr/tutos/updago-lactivite-devoir/? sft keywords-tutos=updago& sft publics-tutos=enseignant>

TEST/ QCM : <https://tuto.appli.univ-poitiers.fr/tutos/updago-creer-un-test/? sft keywords-tutos=updago& sft publics-tutos=enseignant>

TIERS TEMPS : <https://videotheque.univ-poitiers.fr/chaine/pedagolab/rubrique/wqrlsbd4h9/video/bnk23493zw1jspcp4vjs/>

EXPORTATION DES NOTES (→ Excel)

<http://imedias.univ-poitiers.fr/pedagolab/nouveau-tutoriel-disponible-exporter-des-notes-depuis-la-plateforme-updago/>

3. Intervention de Florent Blin du Centre de Ressources d'Ingénierie et d'Initiatives Pédagogiques

Echanges avec Florent Blin, conseiller pédagogique.

L'équipe du CRIIP est formée de conseiller.e.s pédagogiques et d'ingénieur.e.s en informatique.

Il est possible de prendre un rendez-vous avec l'équipe Pédagolab avec un binôme conseiller + ingénieur.

Les enseignant.e.s doivent s'assurer que les étudiant.e.s aient toujours un numéro de contact à joindre en cas de problème technique. Ils.elles ne doivent pas hésiter à prévenir les services techniques de la tenue d'un examen car ceux-ci peuvent intervenir pour vérifier qu'il n'y a ni incohérence, ni oubli. Enfin, un.e enseignant.e peut changer de profil et avoir un affichage type étudiant.e pour voir ce que l'étudiant.e voit et donc vérifier la véracité des problèmes rencontrés. Il semble que cette année les étudiant.e.s ne manquent pas d'ingéniosité, il ne faut donc pas hésiter à faire vérifier par les ingénieur.e.s du CRIIP toute difficulté rencontrée.

Pour l'anonymat des copies, la correction avec la fonction anonymat doit être sélectionnée par l'enseignant.e, alors les étudiant.e.s se verront attribuer leur numéro d'étudiant.e qui devra figurer sur la copie en lieu et place de leur nom. Après la notation, il est possible de retirer l'anonymat pour effectuer le relevé des notes.

L'étudiant.e doit aussi être vigilant.e à ce que le fichier ne porte pas son nom, toutefois l'ordinateur enregistre automatiquement le nom de son propriétaire comme auteur.e de tout document produit. Pour éviter cela il faut aller dans les Propriétés du fichier - Détails - Supprimer les propriétés et les informations personnelles.

Tout ce qui est fait par les étudiant.e.s sur UPdago est traçable. Des logiciels permettent de traquer le plagiat sur des sources extérieures et entre copies. Il faut informer les étudiant.e.s de ces possibilités de vérification en amont pour les dissuader de tricher.

Les étudiant.e.s peuvent se référer à la tutothèque <https://tuto.appli.univ-poitiers.fr/> qui explique le fonctionnement de tous les outils de Pédagolab.

Il doit y avoir une confiance mutuelle entre les enseignant.e.s et les étudiant.e.s. Les enseignant.e.s doivent pouvoir compter sur l'honnêteté des étudiant.e.s lorsqu'ils.elles composent et les étudiant.e.s doivent pouvoir compter sur les enseignant.e.s pour respecter l'anonymat des copies.

Concernant l'exportation des notes, elle est possible sur Excel, mais pas sur Apogée. Cela a été envisagé, mais ce serait un travail bien trop lourd pour les techniciens.

Pour le tirage au sort des sujets, on peut suggérer 3 possibilités : utiliser la fonction du choix aléatoire sur Excel, utiliser le tirage au sort dans UPdago en se référant au tutoriel de François Lumineau (qui sera communiqué aux membres de la commission par la suite) ou utiliser la visioconférence pour faire tout simplement choisir un carton parmi plusieurs avec les sujets notés au dos.

Florent Blin rappelle que le CRIIP est présent et répond à toutes les demandes.

1. La rentrée

La reprise des cours se fera le lundi 18 janvier pour les Licences et le 11 janvier pour les Master.

Le 11 janvier la rentrée se fera en distanciel. Le souhait de l'UFR SHA est que la rentrée le 18 janvier puisse se faire au moins en partie en présentiel avec des CM en distanciel et des TD en présentiel avec une jauge à 50%. Cette possibilité sera étudiée en fonction de la situation sanitaire au mois de janvier et des autorisations ministérielles.

Lors d'une intervention à la radio, la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Frédérique Vidal, a préconisé une rentrée en présentiel en janvier pour les étudiant.e.s les plus fragiles, sans préciser qui étaient ces étudiant.e.s.

Echanges :

*Il n'est pas possible de mettre en place une rentrée avec les CM en distanciel et les TD en présentiel avec les Emplois Du Temps tels qu'ils sont faits pour du 100% présentiel car alors on demande aux étudiant.e.s de constants allers-retours entre leurs domiciles et la faculté, et sans temps de pause entre les cours qui permettraient ces déplacements. Il faudrait plutôt prévoir des journées en distanciel et des journées en présentiel, ce qui voudrait donc dire mettre en place des EDT provisoires. La solution la plus simple serait vraisemblablement d'avoir à nouveau recours à l'enseignement hybride comme c'était le cas dans la 1^{ère} moitié du 1^{er} semestre en continuant l'enregistrement des cours pour une diffusion en synchrone ou en asynchrone.

Il faut aussi garder à l'esprit que des étudiant.e.s ont quitté Poitiers pendant le confinement et ont libéré leur logement. On ne sait pas si ces personnes envisagent de reprendre un logement pour le 2nd semestre.

*Pour répondre au mal-être étudiant et à leurs difficultés pédagogiques suite au confinement, le ministère va permettre le recrutement de 20 000 tut.eur.rice.s. Cependant le problème n'est pas tant d'avoir la possibilité de recruter, mais plutôt le manque de candidatures comme cela a pu être constaté à la rentrée. D'autre part, les tut.eur.rice.s peuvent faire de la pédagogie (complément de cours, relecture de dossier...), éventuellement de l'animation et ils.elles peuvent écouter les étudiant.e.s qui ont besoin de parler, mais ils.elles ne peuvent pas être un soutien psychologique et remplacer une aide psychologique professionnelle. A cet effet, les numéros d'aide nationaux ont été communiqués aux étudiant.e.s. Malheureusement beaucoup se sentent honteux.ses ou intimidé.e.s à l'idée de contacter ces numéros.

Il faut rappeler aux étudiant.e.s que le Service de Santé Universitaire est présent pour eux.elles.

Au département de Philosophie, des étudiant.e.s se sont porté.e.s volontaires pour relayer les difficultés pédagogiques de leurs camarades auprès des enseignant.e.s.

*La période est également très difficile pour les enseignant.e.s qui passent leurs journées face à des écrans et qui doivent se battre pour garder les étudiant.e.s motivé.e.s.

Un aspect positif engendré par la fermeture des universités est l'apprentissage du numérique comme outil pédagogique. On peut tout de même regretter qu'il est dû être fait dans l'urgence et de façon incomplète.

Il sera nécessaire et important pour les enseignant.e.s de se retrouver et d'échanger sur ces semaines très particulières d'enseignement.

2. L'aménagement des MCCC pour les stages

Les principes généraux votés lors de la CFVU du 7 mai 2020 sont à nouveau appliqués pour le premier semestre de l'année universitaire 2020-2021, à l'exception des stages facultatifs qui restent possibles dans le respect des consignes sanitaires.

En cas d'annulation de stage obligatoire ou en cas de durée insuffisante appréciée par l'équipe pédagogique, une épreuve de substitution est systématiquement demandée aux étudiants.

Exceptionnellement, notamment dans le cas des grosses cohortes pour lesquelles les équipes pédagogiques ne sont pas en mesure de proposer une épreuve de substitution, la note de stage pourra être neutralisée.

Les conventions COVID-19 sont toujours valables pour les stages.

Au service InseRCom, deux collègues sont en arrêt maladie. C'est donc Benjamin Rion, aidé d'Eric Marceau, responsable administratif, qui gère toutes les conventions de stage.

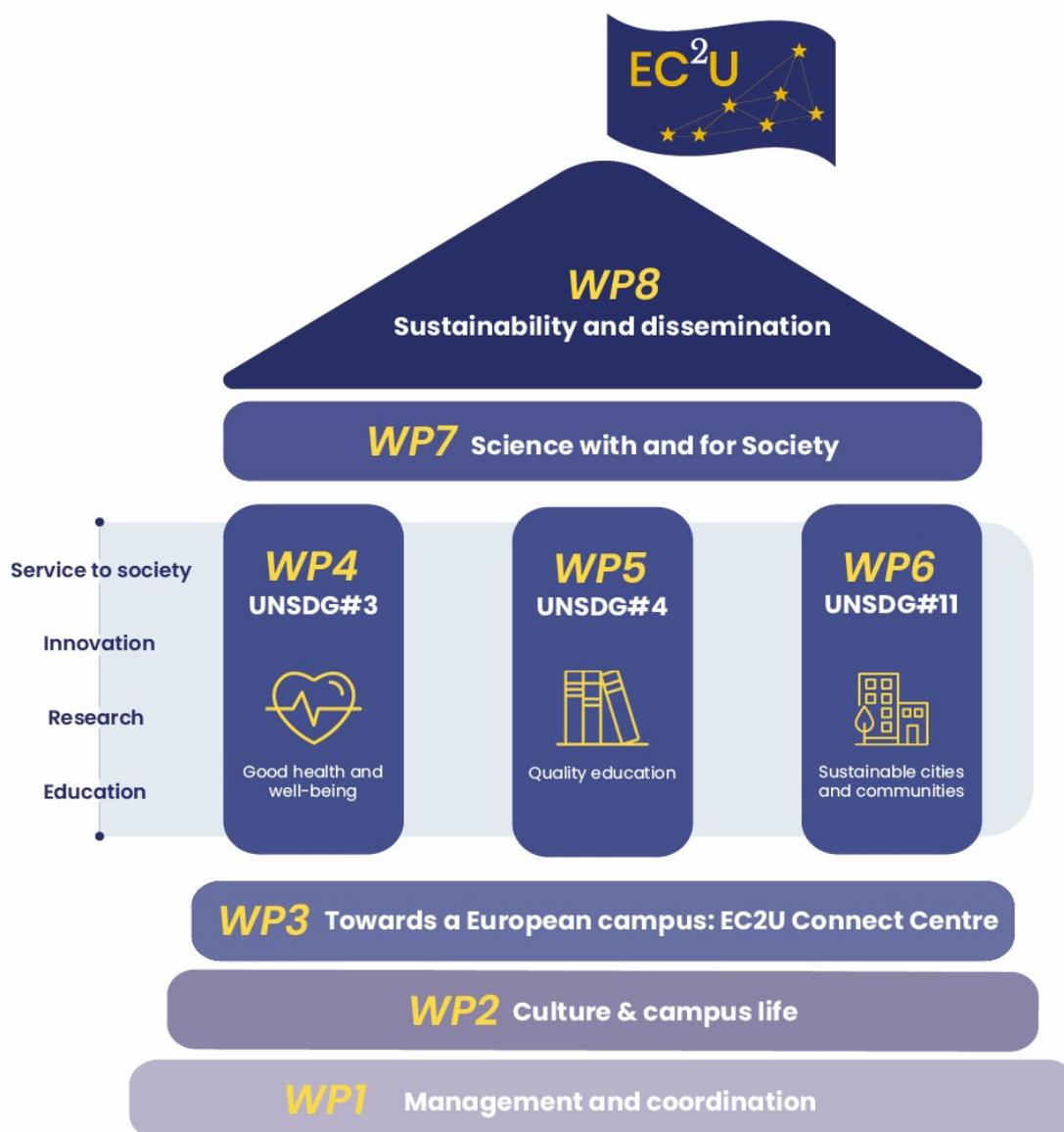
PROJET EN COURS : EUROPEAN CAMPUS OF CITIES-UNIVERSITIES (EC²U)



Il s'agit de la création d'un campus européen qui rassemble 7 universités.



Ces 7 universités font partie du groupe de Coimbra, 1^{ère} fédération d'universités créée en 1985. Cette fédération a notamment engendré le programme ERASMUS.



L'Université de Poitiers coordonne ce projet au niveau WP1.

Des Masters internationaux (WP 4, 5 et 6) seront dispensés avec pour assise un campus européen (WP3).

Les relations avec les entreprises et les différents partenaires socio-économiques seront gérées au niveau du WP7.

Il y a donc 3 programmes de Master multilatéraux « à la carte » proposés. Les étudiant.e.s suivront les cours de leur choix dans une université durant un semestre avant d'aller dans une autre université de l'alliance de façon virtuelle ou physique. Ils.elles devront suivre des cours dans 3 universités au minimum sur les 4 semestres. Chaque étudiant.e compose donc son Master en fonction des séminaires jugés intéressants dans chaque université.

Les 3 World Package Masters sont les suivants :

- WP4 : santé et bien-être
- WP5: éducation de qualité
- WP6: villes et communautés durables

Chaque World Package est coordonné par une université et chaque université nomme un correspondant pour chaque WP.

Après transmission de l'information en juin dernier, des enseignant.e.s de SHA ont manifesté leur intérêt pour ce programme.

- Des enseignant.e.s de Psychologie sont intéressé.e.s par le WP4.
- Le WP5 est le plus abouti pour le moment. A SHA, trois enseignant.e.s ont proposé des séminaires de 20 heures pour 5 ECTS : Master HCP, parcours « Histoire de l'art, patrimoine et musées » (V. Meyer) et "Mondes modernes et contemporains" (G. Malandain) et Master Mondes médiévaux (S. Boisselier).
- Un enseignant de Géographie, R. Barraud, a montré son intérêt pour le WP6, mais la construction de celui-ci n'est pas très avancée.

Cette présentation aujourd'hui a pour but de communiquer l'information à tous les collègues pour qu'ils.elles puissent se manifester si ils.elles veulent rejoindre le programme. La construction des World Packages suivra. Le point intéressant de ce programme est qu'il permet de travailler avec les autres composantes de l'UP et apporte une visibilité internationale à l'UP.

Un bilan sera fait sur les avancées de ce projet en conseil d'UFR au mois de mai ou juin.

Prochaines commissions :

Jeudi 28 janvier 2021 à 14h

Jeudi 11 février 2021 séance exceptionnelle en visioconférence (horaire à déterminer)